

## Types de déchets du guide d'élimination

### Classe 1: Déchets chimiques

- 101 ds Solvants halogénés
- 102 ds Solvants non halogénés
- 103 ds Déchets d'acides et de bases
- 104 ds Déchets salins
- 105 ds Huiles moteur
- 106 ds Autres hydrocarbures industriels (sans PCB)
- 107 ds Hydrocarbures contenant des PCB
- 108 ds Combustibles liquides (essence, mazout, ...)
- 109 ds Emulsions
- 110 ds Biocides, produits de protection du bois et produits chimiques similaires
- 111 ds Déchets de peintures et de vernis
- 112 ds Déchets d'encre
- 113 ds Toner et produits de revêtement en poudre
- 114 ds Déchets de colles et de mastics
- 115 ds Autres déchets de peintures, laques, de colles et de résines
- 116 ds Déchets d'explosifs et de munitions
- 117 ds Produits chimiques de la photographie et autres déchets photographiques
- 118 ds Gaz en récipients à pression
- 119 ds Catalyseurs
- 120 Déchets provenant de la fabrication des anodes, anodes
- 121 Déchets non problématiques contenant du bitume ou du charbon
- 122 ds Goudrons et résidus carbonés problématiques
- 124 Autres résidus de réactions chimiques
- 125 ds Résidus de réactions chimiques problématiques
- 126 Autres produits chimiques non problématiques
- 127 ds Autres déchets chimiques problématiques

### Classe 2: Déchets médicaux

- 201 ds Médicaments périmés et déchets pharmaceutiques solides
- 202 ds Déchets infectieux et présentant un danger de contamination
- 203 ds Déchets médicaux non infectieux
- 204 ds Déchets médicaux et présentant un danger de blessure

### Classe 3: Déchets métalliques

- 301 Fer, acier
- 302 Aluminium
- 303 Métaux non ferreux (cuivre, plomb, zinc, étain, ...)
- 304 Métaux mélangés
- 305 Métaux mélangés non problématiques
- 306 ds,sc Déchets métalliques mélangés problématiques
- 307 ds,sc Câbles

### Classe 4: Déchets minéraux

- 401 Matériaux minéraux naturels
- 402 Déchets minéraux artificiels non problématiques
- 403 ds Déchets minéraux artificiels problématiques
- 404 ds,sc Déchets de chantier non triés problématiques
- 405 ds Déchets minéraux pollués issus de la production
- 406 Matériaux réfractaires non problématiques
- 407 ds Matériaux réfractaires problématiques
- 408 Matériaux d'excavation (terreux) propres, non pollués
- 409 Matériaux d'excavation (terreux) tolérés, soit faiblement pollués
- 410 ds,sc Matériaux d'excavation (terreux) pollués, fortement contaminés
- 411 Béton de démolition
- 412 Matériaux de démolition non triés
- 413 Matériaux non bitumineux de démolition de routes
- 414 Matériaux bitumineux de démolition des routes dont le liant a une teneur en HAP inférieure à 5 000 mg/kg
- 415 sc Matériaux bitumineux de démolition des routes dont le liant a une teneur en HAP entre 5 000 et 20 000 mg/kg
- 416 ds Matériaux bitumineux de démolition des routes dont le liant a une teneur en HAP supérieure à 20 000 mg/kg
- 417 ds Déchets contenant de l'amiante
- 418 Plâtre non pollué

### Classe 5: Installations, machines, véhicules et accessoires

- 501 sc Pneus usagés
- 502 sc Véhicules hors d'usage
- 503 ds Produits chimiques issus d'installations et de machines
- 504 ds Composants de machines et équipements problématiques
- 505 Composants de machines et équipements non problématiques
- 506 ds Batteries et accumulateurs au plomb
- 507 ds Appareils et composants contenant des PCB

### Classe 6: Déchets animaux et végétaux

- 601 Déchets compostables
- 602 Lisiers et fumiers
- 603 Déchets de tissus animaux
- 604 sc Huiles et graisses animales et végétales
- 605 Digestats
- 606 Autres déchets biodégradables

### Classe 7: Résidus de traitement

- 701 ds Boues contenant des hydrocarbures
- 702 ds Boues des dépotoirs de routes
- 704 Boues d'épuration
- 705 Boues provenant du traitement des eaux
- 706 Déchets de dessablage provenant du traitement des eaux usées
- 707 Boues et effluents industriels non problématiques
- 708 ds Boues et effluents industriels problématiques
- 709 Matériaux filtrants et absorbants et matériaux provenant de la régénération des échangeurs d'ions
- 710 ds Matériaux filtrants et absorbants et matériaux provenant de la régénération des échangeurs d'ions problématiques
- 711 Résidus solides combustibles
- 712 ds Résidus combustibles problématiques, RBA
- 713 ds Autres résidus mélangés problématiques
- 714 Résidus mélangés non problématiques
- 715 Résidus de l'épuration des fumées
- 716 ds Résidus problématiques de l'épuration des fumées
- 717 Scories et cendres non problématiques
- 718 ds Scories et cendres problématiques
- 719 sc Matériaux fins résultant du tri des déchets de chantier

### Classe 8: Déchets urbains et fractions collectées séparément

- 801 Déchets de verre
- 802 Déchets de papier et de carton
- 803 Déchets de matières plastiques
- 804 Bois à l'état naturel
- 805 Déchets de bois
- 806 sc Bois usagé
- 807 sc Déchets de bois problématiques
- 808 Déchets textiles/vêtements
- 809 Déchets de cuir
- 810 Déchets urbains non triés
- 811 Déchets encombrants
- 812 Décombres d'incendie
- 813 sc Appareils contenant des CFC (p. ex. réfrigérateurs)
- 814 ds Piles et accumulateurs
- 815 ds,sc Appareils électriques et électroniques et composants électroniques
- 816 Balayures de routes